



EDITORIAL

Au bénéfice des patients

La Société française de chirurgie orthopédique traumatologique (Sofcot) cherche à accompagner les profondes modifications que connaît actuellement le monde de la santé. Ce 80^e congrès, rendez-vous incontournable de l'orthopédie française mais aussi internationale, en est le témoin :

- assurer l'intégration des jeunes chirurgiens orthopédistes dans la communauté orthopédique ;
- assurer la formation médicale continue ;
- assurer un rôle fédérateur et donc développer les partenariats avec les sociétés dites de spécialité ;
- s'ouvrir vers le public en particulier par l'intermédiaire des associations de patients ;
- échanger avec les sociétés d'orthopédie étrangères.

Bref, le reflet de tous les aspects d'une profession à bien des égards passionnante, même si elle demeure contraignante et parfois décriée.

La formation des jeunes chirurgiens est l'affaire de l'université, mais la Sofcot est évidemment partie prenante. La pénurie de jeunes en formation est un signe d'alarme. Nous devons développer, certes, la formation, mais aussi l'accueil et l'intégration des jeunes chirurgiens pour que la communauté orthopédique dans son ensemble se reconnaisse dans la Sofcot et pour que la Sofcot soit le reflet des chirurgiens orthopédistes dans leur diversité de pratique : hospitalo-universitaire, hospitalière ou libérale. C'est la raison pour laquelle une place sera donnée lors de ce congrès aux jeunes orthopédistes par l'intermédiaire d'une table ronde organisée par le Collège des jeunes orthopédistes sur le thème fondamental des carrières professionnelles qui s'ouvrent à nos jeunes collègues. La chirurgie orthopédique de demain s'organise dès aujourd'hui. Le rôle de la Sofcot est fondamental.

C'est dans le même esprit fédérateur que la Sofcot s'est résolument engagée dans l'organisation de la formation médicale continue : devoir réglementaire, certes, mais devoir éthique avant tout. Le chantier est important et sera mené progressivement. Les conclusions de l'audit réalisé au congrès de l'année dernière nous ont conduits à modifier ou à développer certains aspects de notre congrès : conférence d'enseignements, symposiums menés avec une méthodologie nouvelle conforme aux recommandations de la Haute Autorité de santé, choix des sujets futurs par l'ensemble des membres...

La Sofcot est une société « généraliste » dont le champ couvre l'ensemble des activités de notre discipline. Elle est donc l'interlocuteur privilégié des autorités administratives quelles qu'elles soient. Elle se doit, à ce titre, d'être l'organisme fédérateur des sociétés savantes dites de « spécialité » (épaule et coude, hanche et genou, orthopédie pédiatrique, pied, rachis, traumatologie, tumeurs...). Une mention particulière pour la Société française d'arthroscopie qui a signé cette année un accord de partenariat avec la Sofcot pour échanger des informations et coordonner certaines actions. Renforcer la représentativité de la communauté orthopédique, assurer une tribune à certaines so-



PHOTO DR

ciétés, être le relais entre les autorités administratives et les sociétés de spécialité pour bénéficier des expertises de chacun, tel est le rôle que la Sofcot s'est assigné.

La Sofcot n'a pas seulement pour objet d'organiser ou de rendre compte de l'activité de ses membres. Elle doit être à l'écoute de nos patients et répondre au besoin légitime d'information. Information personnelle qui passe par l'écrit, mais surtout l'entretien oral loyal et le plus objectif possible. Information plus large du public avec entre autres actions des rencontres avec les associations de patients. Une session complète est ouverte au public sur les thèmes majeurs que sont : « Vivre avec sa prothèse de hanche », ou « Ostéoporose et fracture ». Une table ronde sur le thème de la sinistralité en chirurgie orthopédique regroupera des intervenants de toutes origines (avocats, assureurs, associations de patients, médecins, représentants de l'Oniam). Le renforcement de ces contacts, la compréhension mutuelle des attentes des patients et des contraintes de notre métier aideront certainement à surmonter les équivoques, les ambiguïtés, les propos simplificateurs qui ont pu dans le passé perturber les rapports patient-chirurgien, en particulier en matière d'infections nosocomiales.

Enfin, la Sofcot, c'est aussi l'ouverture indispensable sur le monde. Monde francophone, bien sûr, et notre congrès est un lieu privilégié avec les sociétés orthopédiques sœurs des pays amis francophones. Mais aussi vers les pays non francophones. La confrontation d'approches différentes des pathologies et de leur traitement, de sensibilités culturelles différentes et une richesse qui contribue à l'amélioration de nos pratiques. C'est dans cet esprit que ce congrès est organisé en association avec la Société argentine d'orthopédie et traumatologie qui, au travers de nombreuses conférences et communications, apportera l'expérience sud-américaine.

La Sofcot, c'est donc un congrès où de nombreux orateurs viennent à la tribune présenter le fruit de leurs travaux scientifiques devant 3 000 participants de France et de l'étranger. Mais c'est aussi, et peut-être surtout, l'organe représentatif de la communauté orthopédique, l'interlocuteur privilégié (avec les structures universitaires de l'enseignement et les organisations syndicales) pour l'organisation des pratiques professionnelles.

Et cela, au bénéfice de nos patients.

> Pr PHILIPPE BEAUFILE

Centre hospitalier de Versailles,
Le Chesnay, président du congrès.

EDITORIAL

Une interlocutrice privilégiée

La Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique (Sofcot), société savante, fondée en 1918, avait dans ses statuts « ... pour objet de promouvoir et de développer la connaissance de la chirurgie orthopédique et traumatologique par tous les moyens, notamment en organisant des congrès et autres réunions scientifiques, ainsi que des manifestations d'enseignement postuniversitaire et en établissant des liens scientifiques entre les chirurgiens spécialisés en orthopédie traumatologie ».

L'orthopédie traumatologie a connu, comme l'ensemble des disciplines chirurgicales, un formidable essor et dans des domaines multiples faisant craindre son éclatement en de nombreuses sociétés ou groupes de spécialités (main, épaule et coude, hanche et genou, pied, scoliose, rachis, tumeurs osseuses, arthroscopie, chirurgie orthopédique pédiatrique, traumatologie...). La volonté et les efforts des présidents et des membres titulaires des bureaux successifs de notre société, joints à ceux des collègues dont l'exercice professionnel est de plus en plus spécialisé, ont permis, grâce à la création des « sociétés filles », actuellement au nombre de dix, et cette année des sociétés partenaires, de maintenir l'unité de la chirurgie de l'appareil locomoteur ; en témoigne notamment la réunion des « sociétés filles » dans le cadre de la Journée des spécialités qui se déroule depuis plusieurs années, presque symboliquement, en plein milieu de notre congrès annuel.

La Sofcot, dont le statut est actuellement celui de société savante, est de plus en plus sollicitée dans tous les domaines concernant l'orthopédie-traumatologie et son champ d'action est de plus en plus large. Elle est devenue en effet au cours des ans, en relation étroite avec le Collège français de chirurgie orthopédique et traumatologique et le Syndicat des chirurgiens orthopédistes et traumatologues l'interlocutrice privilégiée :

- des pouvoirs publics et en particulier de la Haute Autorité de santé, récemment mise en place, notamment pour le contrôle des dispositifs médicaux et la création d'une association (Orthorisq) visant à établir un observatoire des risques de nos pratiques médicales dans notre discipline ;
- de l'université en ce qui concerne l'enseignement et ses formes de validation ;
- des organismes de recherche fondamentale ;
- des industriels avec lesquels nous avons toujours travaillé ;
- des associations de patients et des médias relayant les interrogations du grand public ;
- et de nombreuses autres instances.

Aussi, pour être reconnue de façon incontestable par les pouvoirs publics, les associations ou groupes et personnes sur les sujets concernant la chirurgie orthopédique et traumatologique et renforcer ses positions est-il indispensable de modifier rapidement les statuts de notre société. La « future » Sofcot regroupera ainsi trois sections dont elle harmonisera les objectifs différents :

- une section scientifique, l'Académie de chirurgie orthopédique et traumatologique (Acot) correspondant à l'ancienne Sofcot et ayant les mêmes objectifs ;
- le Collège français des chirurgiens orthopédistes et traumatologues (Cncot) ;



PHOTO DR

- et le Syndicat national des chirurgiens orthopédistes et traumatologues (Snco). Elle pourra alors faire entendre avec plus de force les positions de notre discipline sur tous les problèmes la concernant par sa « voix » unique.

Face à une société française en pleine évolution, nos collègues orthopédistes et traumatologues doivent impérativement s'adapter. Le rôle de la Sofcot est de les aider à répondre aux souhaits légitimes de meilleure information de leurs patients, à la judiciarisation croissante face aux complications de leurs actes, aux contraintes administratives et budgétaires sans cesse plus lourdes, ainsi qu'à l'influence grandissante de la médiatisation.

Avec ses nouveaux statuts, la Sofcot sera mieux placée pour défendre auprès des pouvoirs publics, comme elle l'a déjà fait, l'indispensable reconnaissance des différents aspects des pathologies prises en charge et marquer son opposition à l'inclusion des implants dans la T2A ; elle le sera également près des médias et du public pour faire reconnaître la haute technicité de notre profession et la qualité du travail intellectuel de ses membres. Cette reconnaissance doit être justement honorée, afin notamment de lutter contre la désaffectation des plus jeunes médecins vers la chirurgie, et plus précisément l'orthopédie traumatologie, en raison du poids des contraintes administratives, de la judiciarisation croissante et de la pénibilité de ce très beau métier offrant aux patients une remarquable amélioration de la qualité de vie et aux chirurgiens de grandes satisfactions, parfois difficilement acquises.

Ces nouveaux statuts renforceront ainsi les positions de notre discipline qui interviendra sur tous les problèmes la concernant par la « voix » unique de la Sofcot

Parmi les nombreux thèmes pour lesquels la Sofcot devra particulièrement poursuivre ou développer son action, citons une meilleure attractivité et intégration des orthopédistes et traumatologues, jeunes et moins jeunes, la mise en place de la formation continue qui ne pourra pas se faire sans une importante évolution de nos comportements, une aide à l'amélioration de la diffusion des travaux français à l'étranger, et une meilleure collaboration avec les industriels en défendant la possibilité de promouvoir les progrès techniques que nos collègues français sont susceptibles d'initier.

La Sofcot regroupant les activités scientifiques, d'enseignement et de défense des intérêts professionnels de l'orthopédie traumatologie, représentative du plus grand nombre de chirurgiens orthopédistes et traumatologues permettra le meilleur développement de notre discipline.

> Pr JACQUES-YVES NORDIN

Hôpital Bicêtre, Le Kremlin-Bicêtre.

VERTÉBROPLASTIE
ET KYPHOPLASTIEDes techniques
chirurgicales
imagerie
dépendantes

Avec une demi-douzaine de millions de sujets ostéoporotiques en France, et donc à risque de présenter une fracture de fragilité, il est facile de comprendre pourquoi les lésions ostéoporotiques rachidiennes méritent que l'on s'en préoccupe.

A côté du traitement chirurgical et de l'abstention opératoire avec simples mesures antalgiques, qui ont tous les deux leurs limites, la vertébroplastie, encore appelée « augmentation vertébrale percutanée » consiste en l'introduction, sous contrôle radio, dans le corps vertébral de ciment de polyméthyl-méthacrylate. La technique n'étant pas totalement dénuée de risques, l'élargissement de ses indications a été freinée.

Technique de génération ultérieure, la kyphoplastie (ou cyphoplastie) cherche à restaurer la hauteur du corps vertébral tout en contrôlant mieux le risque de fuite de ciment. Le principe est celui de l'introduction préalable au ciment d'un ballon gonflable destiné à créer une chambre cavitaire restaurant une hauteur vertébrale plus ou moins idéale. Cette chambre est par la suite comblée de ciment en phase de prise, c'est-à-dire beaucoup moins liquide que celui utilisé sous pression dans le cadre de la vertébroplastie.

Qu'il s'agisse de kyphoplastie ou de vertébroplastie, chacun de ces procédés réclame des stratégies d'exécution soigneusement planifiées. Radiographies et scanner avec reconstruction squelettique tridimensionnelle sont indispensables à une bonne appréhension de l'anatomie pathologique fracturaire. L'IRM vient également rendre des services sans précédent en définissant les lignes fracturaires les plus récentes et donc les plus favorables à de telles manipulations interventionnelles.

Ces méthodes peu invasives d'augmentation-stabilisation du corps vertébral, même si elles ne résolvent pas de façon idéale la problématique mécanique et fonctionnelle de ces fractures tassements, représentent néanmoins un compromis avantageux pour les patients.

D'après une table ronde avec les Prs et Drs A. Cotten (Lille), J.-Y. Nordin (Paris), C. Roux (Paris), C. Vallée (Paris), N. Passuti (Nantes), A. Gangi (Strasbourg), J.-D. Laroche (Paris), G. Maestretti (Fribourg, Allemagne).

Formation

La Sofcot poursuit un effort d'éducation et de formation de ses membres.

Cet enseignement est coordonné par le Pr Jacques Duparc.

Le texte de ces mises au point extensives est publié régulièrement par Elsevier dans les « Cahiers d'enseignement de la Sofcot ».